

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Colza

P9. Blé tendre

P8. Tournesol

A RETENIR

Colza

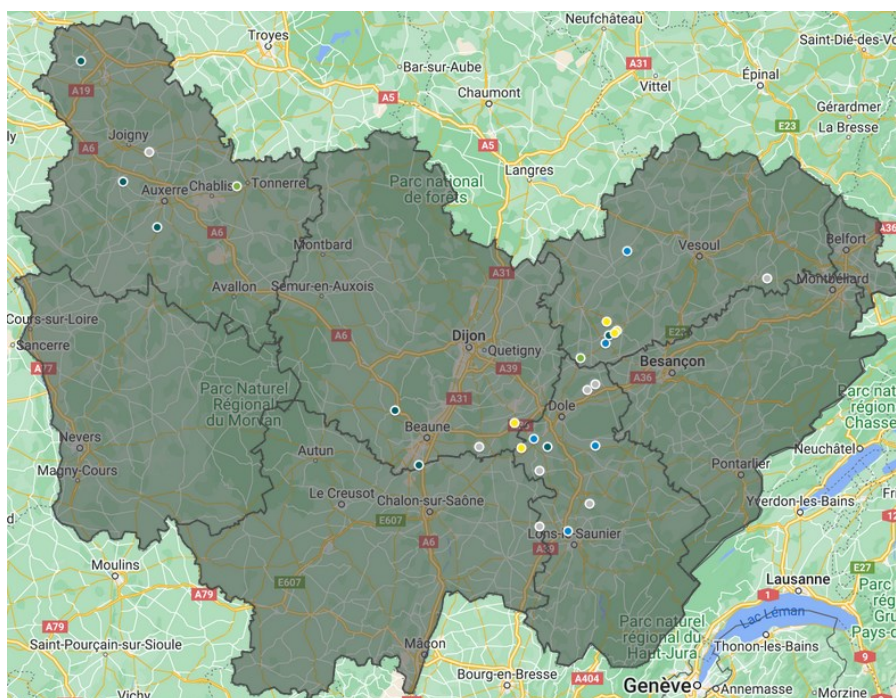
- Mise en place des pièges dans les colzas pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Surveiller les petites altises : augmentation de la fréquence des morsures, l'intensité reste globalement faible.
- Rester vigilant vis-à-vis des limaces.



Colza

RESEAU 2023-2024

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 27 parcelles.

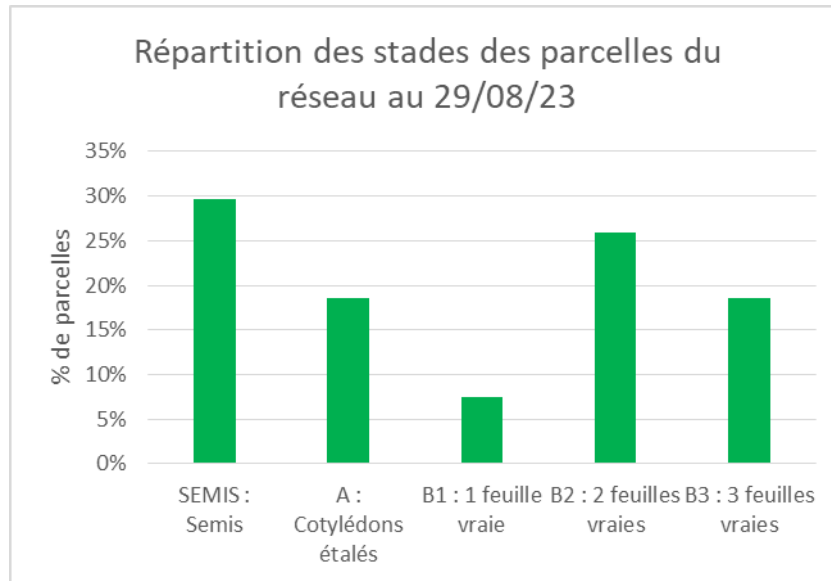


Localisation et stades des parcelles du réseau au 29/08/2023

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Précédent	Date de semis	Stade au 29/08/2023
BLIGNY-SUR-OUCHE	21	AMAZZONITE		12/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
CORCELLES-LES-ARTS	21	HOSTINE	Orge d'hiver	10/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
LABERGEMENT-LES-SEURRE	21	FELICIANO KWS		22/08/2023	SEMIS : Semis
LOSNE	21	FELICIANO KWS	Blé tendre d'hiver	18/08/2023	A : Cotylédons étalés
COSGES	39	AMAZZONITE	Blé tendre d'hiver	22/08/2023	SEMIS : Semis
LES HAYS	39	FELICIANO KWS	Blé tendre d'hiver	22/08/2023	SEMIS : Semis
L'ETOILE	39	Mélange	Blé tendre d'hiver	10/08/2023	B3 : 3 feuilles vraies
MALANGE	39	ES MAMBO	Blé tendre d'hiver	22/08/2023	SEMIS : Semis
OUNANS	39	Mélange	Blé tendre d'hiver	09/08/2023	B3 : 3 feuilles vraies
PASSENANS	39	Mélange		19/08/2023	SEMIS : Semis
SAINT-AUBIN	39	Mélange	Blé tendre d'hiver	08/08/2023	B3 : 3 feuilles vraies
SAINT-BARAING	39	KWS GRANOS	Orge d'hiver	08/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
SAINT-LOUP	39	CROSSFIT	Blé tendre d'hiver	18/08/2023	A : Cotylédons étalés
SERMANGE	39	Mélange		23/08/2023	SEMIS : Semis
BONBOILLON	70	Mélange	Blé tendre d'hiver	09/08/2023	B3 : 3 feuilles vraies
CHOYE	70	FELICIANO KWS	Orge d'hiver	21/08/2023	A : Cotylédons étalés
CUGNEY	70	RGT OZZONE	Blé tendre d'hiver	10/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
CUGNEY	70	RGT OZZONE	Orge d'hiver	21/08/2023	A : Cotylédons étalés
MONT-SAINT-LEGER	70	CONAN	Blé tendre d'hiver	10/08/2023	B3 : 3 feuilles vraies
PESMES	70	CROSSFIT	Blé tendre d'hiver	15/08/2023	B1 : 1 feuille vraie
VELESMES-ECHEVANNE	70	RGT OZZONE	Orge d'hiver	21/08/2023	A : Cotylédons étalés
VILLERS-LA-VILLE	70	FELICIANO KWS	Blé tendre d'hiver	24/08/2023	SEMIS : Semis
AILLANT-SUR-THOLON	89	RGT OZZONE	Orge d'hiver	08/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
CHARMOY	89	Mélange	Blé tendre d'hiver	10/08/2023	SEMIS : Semis
GY-L'EVEQUE	89	Mélange	Orge d'hiver	07/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
SAINT-SEROTIN	89	LG AVIRON	Orge d'hiver	09/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
SERRIGNY	89	FELICIANO KWS	Orge d'hiver	13/08/2023	B1 : 1 feuille vraie

Stades des colzas



Les semis se sont poursuivis jusqu'aux orages du week-end. Les températures élevées et l'humidité ont globalement été favorables à la croissance des plantes. Les colzas du 10 août atteignent désormais le stade 2-3 feuilles. Les semis de la semaine dernière sont en terre ou en cours de levée, selon les conditions d'implantation.

Hors réseau, les 1^{ers} semis de fin juillet ont 5 feuilles. Il reste encore quelques parcelles à semer à l'Est de la région.

Les levées et les stades à l'intérieur des parcelles sont hétérogènes, parfois de cotylédons à 3 feuilles. Localement les pluies ont pu entraîner des phénomènes de battance.

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.



La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans parcelle.

L. Jung, Terres Inovia



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(s) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyréthrinoides n'a été mis en évidence.

-Observations :

Parcelles	% de pieds avec morsures en parcelle (bordure)	% de surface foliaire détruite en parcelle (bordure)
AILLANT-SUR-THOLON (89)	5	1
BONBOILLON (70)	100	10
CHARMOY (89)	25	
CHOYE (70)	100	
CORCELLES-LES-ARTS (21)	52 (75)	6,2 (3,7)
CUGNEY (70) – semis du 10/08	5	
CUGNEY (70) – semis du 21/08	0	
GY-L'EVEQUE (89)	0	
L'ETOILE (39)	30	5
LOSNE (21)	48 (75)	1,9 (4,1)
MALANGE (39)	0	0
MONT-SAINT-LEGER (70)	10	1
OUNANS (39)	20	2
PASSENANS (39)	0	0
SAINT-AUBIN (39)	5	0
SAINT-BARAING (39)	50 (75)	2
SAINT-LOUP (39)	0	0
SAINT-SEROTIN (89)	2 (5)	
SERRIGNY (89)	0	

La fréquence des morsures d'altises augmente : cette semaine 2 parcelles de Haute Saône atteignent le seuil de 8 pieds sur 10 avec morsures. 3 autres parcelles (Côte d'Or et Jura) en sont proches, mais uniquement pour les bordures de parcelles.

L'intensité des morsures reste inférieure au seuil indicatif de risque (moins de 25% de dégâts) dans tous les cas.

La chaleur a été favorable au vol des insectes. Des petites altises ont été piégées dans les cuvettes.

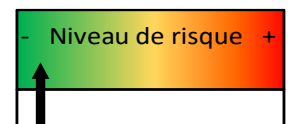
A noter les 1^{ères} captures de grosses altises : 2 individus à SAINT BARAING (39) et 6 à SAINT AUBIN (39).



Petite altise et dégâts, P. Chopard (CA39)

-Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin de ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

-Observations :

Des dégâts sont signalés dans 4 parcelles : 15% de la surface foliaire détruite à CHARMOY (89), 5% à SAINT SEROTIN (89), 1% à MONT SAINT LEGER (70), moins de 1% à LOSNE (21).

Des limaces, détruites par le molluscicide, sont aussi observées à PASSEANANS (39).



Morsure de limace, L. LE DILAVREC (CA89)

-Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque.

Pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), dans les secteurs où les pluies ont été importantes, le risque est élevé.



Dans les autres situations, le risque est faible à moyen.





Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

-Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

-Seuil indicatif de risque : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

-Observations :

1% des pieds avec présence dans la parcelle de CORCELLES LES ARTS (21).

-Analyse du risque :

Le risque est faible pour le moment.



TOURNESOL RESEAU 2023-2024

Les stades dépendent des dates de semis, de la précocité variétale et du climat (sécheresse et canicule plus ou moins prononcées).

La majorité des parcelles débute sa maturation (stade M0 à M2), les dos de capitules sont verts à jaune. Quelques parcelles (situations tardives) sont en fin de fleurissement.

D'autres (situations précoces) ont des capitules bruns. Pour celles-ci la récolte ne s'envisagera malgré tout pas avant le début de septembre.

Une récolte trop précoce entraîne une augmentation des frais de séchage et du taux d'impuretés.

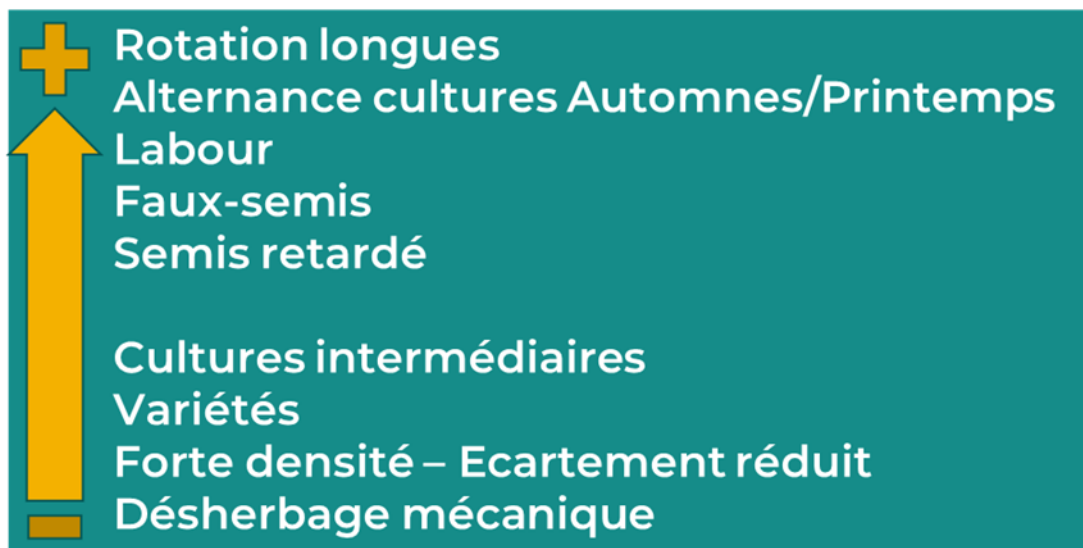


BLE TENDRE

RESEAU 2023-2024

Contrôle durable et efficace des graminées adventices dans les céréales à paille en combinant des leviers agronomiques

L'année 2023 restera marquée par les échecs de contrôle des graminées adventices telles que vulpins et ray grass. La nuisibilité de ces adventices intervient dès l'automne au moment de leur levée. Si le désherbage chimique, centré désormais sur l'automne, a toujours sa place dans les stratégies de lutte, force est de constater que son efficacité peut s'avérer insuffisante en cas de forte infestation. De son côté, l'efficacité du désherbage de sortie hiver devient très aléatoire. Les leviers agronomiques sont justement là, en amont, pour aider à diminuer cette infestation et lui permettre de retrouver de l'efficacité.



Efficacité des leviers agronomiques dans la gestion des vulpins et ray grass – Arvalis

En fin de campagne précédente, évaluer l'état d'enherbement des parcelles afin d'établir le plan d'action le plus approprié. Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=qXygmT2w0BQ>

En complément, visiter le site d'informations sur les adventices : <http://www.infloweb.fr/>.

Témoignage sur les leviers agronomiques pour la gestion du désherbage recueilli au cours du Colloque OCP du 11 mai 2023 : <https://vimeopro.com/user94554352/le-colloque-ocp-en-vidéos/video/841233636>

Allonger les rotations et introduire plus de cultures de printemps

L'allongement des rotations, l'alternance des cultures d'automne et de printemps, de dicotylédones et de graminées permettent de casser le cycle des graminées adventices, historiquement calé sur le cycle du blé. Dans les situations les plus infestées, envisager la succession de deux cultures de printemps. Même si des interrogations surgissent avec des constats de levée printanière possibles, leur efficacité n'est pas à remettre en cause. Depuis deux ans, des essais de suivi de la cinétique de levée des vulpins réalisés sur les stations expérimentales Arvalis démontrent que si les levées restent principalement groupées sur l'automne mais qu'elles ont de plus en plus tendance à s'étendre jusqu'à décembre voire au-delà. Outre les effets du changement climatique, l'hypothèse d'un stock semencier devenu pléthorique n'est pas à rejeter.

Ce levier est jugé délicat à mettre en place car il touche au système de cultures et à l'économie de l'exploitation. Il n'empêche que la remise en cause de ses rotations, jusque-là réalisées « en routine », reste le levier le plus important de la lutte contre les graminées adventices.

Même si cela reste subtile, toutes conditions égales par ailleurs, les orges d'hiver peuvent être moins infestées que les blés compte tenu de leur caractère plus couvrant. Ce constat a pu être observé et photographié (OH à gauche et BTH à droite) cette année sur la parcelle du Colloque au champ OCP de Corcelles les Cîteaux (21) sur vulpins pour un semis du 12 octobre.



Réintroduire un labour

Un essai pluriannuel comparant labour et TCS (Techniques Culturelles Simplifiées) sur la levée du vulpin conduit depuis 2018/2019 sur la station expérimentale de Saint Hilaire en Woëvre (55) continue de démontrer l'intérêt d'introduire un labour en cas de forte infestation, l'année du labour mais également les années suivantes.

		Comptages octobre 2018 BTH	Comptages octobre 2019 colza	Comptages Sortie Hiver 2021 (Témoin Non Traité) BTH
		Densité vulpin/m ²	Densité vulpin/m ²	Densité vulpin/m ²
Labour 2018	Labour 2019	2.2	17	64
	TCS 2020		37	23
TCS 2018	Labour 2019	405	648	189
	TCS 2020		1556	60

Comparaison labour/TCS sur la levée du vulpin - essai pluriannuel Arvalis St Hilaire en Woëvre (55)

En première année l'introduction du labour dans une rotation colza/blé/orge en TCS depuis plus de 5 ans a eu un effet spectaculaire sur la levée du vulpin et l'efficacité du désherbage d'automne : 2.2 vulpins/m² en TCS et une efficacité de 100% du traitement en prélevée contre 405 vulpins /m² en TCS pour une efficacité qui s'effondre à 13%.

L'intérêt de ce labour s'est confirmé les années suivantes à la condition de ne pas le renouveler tous les ans. En 2020-2021, la modalité labour/TCS/labour ne cumule que 23 vulpins/m². La modalité labour/labour/TCS est plus infestée, avec 64 vulpins/m². La modalité TCS/TCS/labour s'en tire plutôt bien avec seulement 60 vulpins/m².

Le labour permet d'enfouir le stock semencier de graines adventices qui s'était constitué en surface. La modalité TCS/labour/TCS est la plus infestée avec 189 vulpins/m². Le stock semencier en année N-2 a été enfoui mais les graines ont ensuite été remontées par un travail du sol peu profond et ont pu germer.

Réaliser des faux semis

Les conditions sèches et chaudes observées cette année en juin au moment de la maturation du vulpin sont à priori favorables à une faible dormance des graines. Ce constat doit nous encourager à engager des faux semis en interculture sans attendre nécessairement le mois de septembre car ces graines n'attendront que le retour de l'humidité pour lever. Attention tout de même, cette non-dormance ne concerne que les graines produites cette année mais pas le stock semencier, probablement très conséquent.

Le faux semis demande une préparation fine, superficielle et retassée en surface, avec un matériel adapté, pour établir un bon contact sol-graine et pour garder l'humidité du sol. Il ne doit pas être confondu avec une action de préparation de sol ou de destruction des adventices levées.

	Profondeur (cm)	Faux semis	Destruction des adventices annuelles
Herse de déchaumage	1-2	Très bon	Faible
Bêches roulantes	3-4	Bon	Moyen
Vibro-déchaumeur	3-4	Bon	Moyen
Déchaumeur à disques indépendants	3-4	Bon	Bon
Cover crop + rouleau	4-5	Moyen	Bon
	8-10	Faible	Très bon
Cultivateur à dents rigides et disques de nivellement	4-5	Moyen	Très bon
	8-10	Faible	Très bon
Déchaumeur à socs larges et plats	4-5	Moyen	Très bon
	8-10	Faible	Très bon



Faux semis : quel outil choisir ? Arvalis

Retarder la date de semis

Des essais réalisés depuis de nombreuses années et reconduits récemment ne cessent de démontrer l'intérêt de retarder la date de semis du blé ou de l'orge pour limiter la levée des graminées adventices et des vulpins en particulier dans la culture à l'automne : décaler de 15 à 20 jours les semis par rapport à un semis le 1er octobre réduit la population de vulpins d'environ 50 %. Les essais plus récents ont également permis de relativiser la possible perte de rendement liée à cette pratique est désormais loin d'être systématique avec des automnes doux favorables au développement et les variétés plus souples en termes de dates de semis. Dans de nombreuses situations, un semis du 20 octobre reste dans la fourchette de recommandation des dates de semis. Dans tous les cas l'idée n'est pas forcément de décaler les dates de semis sur toute l'exploitation mais de se focaliser sur les parcelles très infestées. Cette pratique présente de plus l'avantage de réduire la pression des ravageurs d'automne.

Une illustration, en photos, de cette pratique a été implantée sur le terrain à l'occasion du Colloque OCP de Corcelles les Cîteaux le 11 mai dernier : en TCS semis de blé du 12/10 contre semis du 31/10.



Combiner des leviers connus

Rien de révolutionnaire donc dans la stratégie de lutte contre les graminées adventices car les leviers sont connus depuis de nombreuses années mais doivent aujourd'hui être mis en œuvre de manière plus systématique et surtout doivent être combinés entre eux pour atteindre deux objectifs de base : semer sur un sol propre et rechercher une efficacité de 100%. Il faudra cependant être patient pour en voir les effets, nous avons mis des années à salir nos parcelles, il faudra de même des années pour assainir la situation.

Bien gérer les contours internes des parcelles pour éviter la progression des flores dans la parcelle

Laisser un témoin non traité dans la parcelle permet de faire un diagnostic de ses pratiques en fin de saison.

Du côté de la chimie, peu d'innovations à venir et même plutôt de nouvelles restrictions. Dans la lutte directe en culture le désherbage mécanique peut également trouver sa place à l'automne et faire preuve d'efficacité en jouant de plus en plus sur la fréquence de passage.

	Rotation diversifiée	Déchaumages/déstockage d'été	Faux-semis (avant semis de culture suivante)		Décalage de la date de semis (sauf colza)	Labour occasionnel
Panic pied de coq						
Agrostis						
Bromes						
Folle avoine						
Ray-grass						
Vulpin			avant céréales	avant colza		
Chénopode						
Coquelicot						
Datura stramoine						
Géraniums			avant céréales	avant colza		
Matricaires						
Mercuriale annuelle						
Sanve ou moutarde						
Séneçon vulgaire						
Stellaire						
Veronique F.D.L						
Véronique de Perse						

■ Efficacité nulle ou technique non pertinente
■ Efficacité insuffisante ou très aléatoire
■ Efficacité moyenne ou irrégulière
■ Efficacité bonne

Sources : Note commune GISHPEE 2018, infloweb.fr

Article rédigé par le groupe technique OCP (Objectif Cultures Propres) de Bourgogne Franche - Comté

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.